



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 23 juillet 2026

L'État et les collectivités renforcent leur action pour préparer l'avenir du Massif des Vosges

Réuni ce 17 juillet à Saint-Dié-des-Vosges, le Comité de massif des Vosges a marqué une nouvelle étape dans la stratégie collective en faveur de l'avenir du massif. À cette occasion, les membres du Comité ont notamment validé le Plan d'adaptation au changement climatique (PACC), fruit d'une année de travail associant plus de 200 élus, collectivités, acteurs économiques, associations et partenaires du territoire.

Un massif qui doit s'adapter sans renoncer à son identité

Le Massif des Vosges est confronté à des évolutions profondes. Le changement climatique modifie déjà les conditions d'enneigement, accentue les risques de sécheresse et d'incendies, fragilise les forêts, la ressource en eau et certaines activités économiques. Dans le même temps, son attractivité grandissante renforce la fréquentation touristique et la pression sur les milieux naturels. Face à ces défis, l'ambition est claire : préserver un massif vivant, habité et productif, où développement économique et préservation des ressources naturelles avancent ensemble.

Comme le souligne Samuel BOUJU, secrétaire général aux affaires régionales et européennes :

"Notre ambition est celle d'une **montagne habitée**, capable de concilier préservation et développement grâce à l'innovation et à des projets démonstrateurs. L'enjeu forestier est central, avec la reconquête des capacités de captation du carbone, soutenue par les moyens engagés par l'État.

Le Massif des Vosges est le témoin des évolutions de notre époque, mais il ne doit pas les subir. La coopération entre les acteurs et les territoires est la clé pour relever ces défis et porter une ambition collective pour le massif et ses habitants."

Un plan partagé pour préparer l'avenir

Le Plan d'adaptation au changement climatique n'est pas un plan d'actions supplémentaire. Il constitue un document de référence qui fixe une vision commune des enjeux du massif et des priorités collectives pour les années à venir. Il repose sur trois principes fondateurs :

- maintenir un massif habité, vivant et accueillant;
- préserver les paysages et les ressources naturelles comme patrimoine commun;
- renforcer les coopérations entre territoires et acteurs du massif.

Quatre grandes orientations guideront désormais l'action collective :

- inscrire l'adaptation dans la durée;
- développer la sensibilisation et la diffusion des connaissances;
- accompagner l'évolution des modèles économiques;
- expérimenter des solutions concrètes et partager les retours d'expérience.

L'État, partenaire des territoires

Au-delà de son soutien financier dans le cadre du Contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER), l'État affirme son rôle d'animateur, de facilitateur et de garant de la cohérence des politiques publiques à l'échelle du massif. Depuis 2021, les crédits dédiés au massif ont permis d'accompagner des projets structurants portant notamment sur :

- la transition des stations de montagne
- la gestion de la fréquentation touristique
- la valorisation des patrimoines naturels, culturels et économiques
- l'adaptation au changement climatique.

Le Commissariat à l'aménagement du Massif des Vosges constitue, avec le CPIER, un véritable outil de dialogue stratégique entre l'État, les collectivités et les acteurs locaux afin d'accompagner le développement du massif dans la durée.

Préserver les ressources, accompagner les filières

Le Comité de massif a également réaffirmé l'importance des filières qui façonnent l'identité des Vosges : agriculture de montagne, pastoralisme — dont 2026 est l'année internationale —, forêt, artisanat, tourisme ou encore savoir-faire industriels.

L'adaptation du massif passe par l'accompagnement de ces activités, leur diversification et leur capacité à préserver durablement les paysages, la biodiversité et les ressources naturelles tout en maintenant une économie dynamique et des emplois locaux.

Une gouvernance collective au service du Massif

Le Comité de massif demeure l'instance privilégiée de dialogue entre l'État, les régions, les départements, les collectivités, les acteurs socio-économiques et les associations.

Parce que le Massif des Vosges constitue un territoire à la fois fragile et attractif, son avenir repose sur une responsabilité collective : construire ensemble des réponses adaptées aux défis climatiques, économiques et sociaux, afin de préserver durablement son identité, son habitabilité et ses richesses.

Contact presse

Préfecture de la région Grand Est
Service de Communication
✉ communication-pref@grand-est.gouv.fr

Préfecture de la région Grand Est
Tél : 03 88 21 67 68
www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)